

N. Réf. : 1.777.51/PEn/2016/009

Réf. DPA : D3200/63080/RGPEM/2016/9/LN/jc-PE/n°39045

## Avis d'enquête publique

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Concerne la demande de la SA TRA.GE.CO, rue de Hottleux, 71 à 4950 WAIMES en vue d'obtenir le renouvellement du permis d'environnement pour l'exploitation d'un atelier mécanique et d'un entrepôt de marchandises nécessaires à la réalisation des travaux de voirie et à l'entretien des machines avec un magasin lié à l'entreprise de travaux publics et privés rue de Hottleux, 71 à 4950 WAIMES et sur les parcelles cadastrées « Waimes, 1<sup>o</sup> division, section M, n°2v17 et 2g18l».

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du jeudi 06 avril 2017.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
31 mars 2017	06 avril 2017	Administration communale de Waimes, service environnement, le 21 avril 2017 à 10 H	Service environnement de la Commune de Waimes, place Baudouin, 1 à 4950 WAIMES

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir du 06 avril 2017 jusqu'au 21 avril 2017, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et le lundi et le mercredi de 13H30 à 17H30 **OU** un jour par semaine jusque 20 H00 ou le samedi matin mais uniquement sur rendez-vous. Le rendez-vous doit être pris minimum 24 heures à l'avance auprès du service environnement – 080 / 68 91 65 – [environnement@waimes.be](mailto:environnement@waimes.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès du service environnement de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête qui aura lieu au service environnement de la Commune, le vendredi 21 avril 2017 à 10 heures. (par télécopie, courrier électronique ( [environnement@waimes.be](mailto:environnement@waimes.be)), courrier ordinaire ou remises directement à l'Administration).

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (service environnement).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement, ou à défaut du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet et du fonctionnaire technique, Montagne Sainte Walburge, 2 à 4000 LIEGE (tél. 04 /224 54 11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal de Waimes.

A Waimes, le 28 mars 2017.

Le Directeur général,

Vincent CRASSON

La Bourgmestre,

Daniel STOFFELS